

Motion AG Doctorant·es du Plateau de Saclay

Nous, doctorant·es du plateau de Saclay (CEA, CentraleSupélec, École Polytechnique, ENSAE Paris, ENS Paris-Saclay, INRAE, Université Paris-Saclay), réun·es en assemblée générale le lundi 12 octobre 2026, avons décidé de porter cette motion en soutien aux lycéen·es et étudiant·es mobilisé·es.

Nous dénonçons en premier lieu les violences extrêmes de la répression policière et armée que les manifestant·es ont subi depuis le début de la mobilisation lycéenne. Il est, pour nous, intolérable de voir des lycéen·nes et étudiant·es mutilé·es par des armes létales ou mutilantes, comme le LBD-40 classé armes de guerre par la réglementation internationale. Nous enjoignons fermement le gouvernement à interdire l'utilisation d'armes mutilantes ou létales contre des manifestant·es, qu'ils soient mineur·es ou majeur·es, à sanctionner les forces de l'ordre faisant preuve de violences physiques ou verbales dans les rues comme au commissariat au sein de la police et dans les tribunaux judiciaire et pénal, et à démanteler immédiatement les brigades fondées dans un objectif de répression des manifestations (dont la BRAV-M).

Nous apportons notre soutien aux lycéen·nes qui se mobilisent partout en France depuis l'action de blocage du lycée menée par les lycéen·nes du Lycée du Nord à Mayotte le 31 août 2026, et avec une intensification historique depuis l'action de blocage du lycée menée par les lycéen·nes du Lycée Antoine de Saint-Exupéry à Créteil le 21 septembre 2026, pour exiger des conditions décentes d'éducation : la rénovation de leurs locaux délabrés, l'adaptation des infrastructures aux conditions extrêmes de chaleur et de froid, le remplacement des enseignant·es en congés longue durée, l'augmentation du nombre de personnel scolaire (AED, AESH, infirmier·es scolaires, psychologues de l'éducation nationale...), l'abrogation de Parcoursup. Les lycéen·nes d'aujourd'hui étant les étudiant·es de demain, nous ne pouvons dissocier les revendications et nous soutenons leurs ambitions d'accéder à l'enseignement supérieur dans des conditions décentes et justes.

Nous apportons notre soutien aux revendications du mouvement étudiant qui s'inscrivent dans la continuité des revendications lycéennes. En tant qu'acteur·rices de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous partageons le constat dressé par les étudiant·es sur le bâti inadapté aux conditions climatiques, les classes de TD surchargées, le rationnement des bibliothèques universitaires, le manque de budget alloué aux restaurants universitaires, la précarisation grandissante des étudiant·es, et la discrimination des étudiant·es extra-communautaires qui, en plus d'être davantage sujet·tes à la précarité, doivent payer des frais d'inscription largement plus onéreux que les étudiant·es communautaires à l'université. Nous soutenons les revendications d'accès aux études supérieures, d'apprentissage et de vie décente pour tous·tes les étudiant·es.

Nous, acteur·ices de la recherche scientifique, dénonçons la diminution des moyens qui lui sont consacrés. Celle-ci contraint les institutions et les chercheur·euses à faire face à une charge administrative accrue, à une mise en concurrence des scientifiques et des institutions de recherche (notamment à travers les appels à projets, l'ANR et l'ERC) ainsi

que des différents domaines de recherche, et à nouer des partenariats avec des acteurs privés qui restreignent la liberté académique.

En tant que doctorant·es des universités et centres de recherche du plateau de Saclay, nous bénéficions de conditions matérielles et symboliques privilégiées qui nous permettent de bénéficier d'un environnement favorable à la recherche, à l'étude et à l'enseignement, dans les universités françaises, avec sérénité et sans rencontrer d'obstacles.

Nous demandons à ce que nos conditions d'études, d'enseignement et de recherche soient généralisées à l'ensemble des lycéen·nes, étudiant·es, et personnel·les de l'enseignement secondaire et supérieur, sans distinction sociale, géographique, ethnique, scientifique. Nous soutenons pleinement les exigences portées par les lycéen·nes et sommes le gouvernement d'y accéder immédiatement.

- Nous demandons la fin de la violence policière systémique et systématique incluant
 - l'interdiction de l'utilisation d'armes de guerre dans le maintien et le rétablissement de l'ordre public ;
 - le respect inconditionnel des droits humains et de l'Etat de droit français (lois civiles, lois pénales et droit de manifester en particulier) ;
 - la sanction pénale des violences policières et non seulement administrative comme c'est le cas aujourd'hui (IGPN) ;
 - le démantèlement des brigades fondées dans un objectif de répression des manifestations (dont la BRAV-M).
- Nous demandons l'adoption immédiate et indiscutable des *10 mesures d'urgence pour la jeunesse* portées par les lycéen·nes et portées à ce jour par l'Union Syndicale Lycéenne (USL), l'Union Étudiante, Solidaires étudiant·es, l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), la FAGE, que nous rappelons ci-après
 - 1) Un plan d'urgence pour rénover les établissements scolaires et universitaires.
 - 2) Embauche massive de personnels éducatifs, de santé, d'accompagnement et d'orientation.
 - 3) Repenser les rythmes scolaires et universitaires.
 - 4) Mettre fin à la sélection via Parcoursup et Mon Master. Créer 250 000 places dans l'enseignement supérieur.
 - 5) Refonte de la démocratie lycéenne pour permettre véritablement aux lycéen·nes de participer aux décisions.
 - 6) Revaloriser les bourses et rétablissement et revalorisation des APL pour toutes et tous.
 - 7) Garantir réellement l'accès au repas à 1 euro pour tous les étudiant·es
 - 8) Abroger le plan Bienvenue en France instaurant des frais d'inscription différenciés pour les étudiant·es étranger·es et suppression de la CVEC
 - 9) Gel des loyers CROUS, pérenniser l'encadrement des loyers, rénovation et construction massive de logements CROUS
 - 10) Mettre fin à la répression et aux violences policières contre le mouvement lycéen et étudiant
- Nous alertons sur l'état présent et avenir de la recherche publique dont dépendent les étudiant·es d'aujourd'hui et de demain, c'est-à-dire les lycéen·nes:
 - la mise en concurrence des institutions de recherches, des scientifiques, et des domaines de recherche ;

- la non-contractualisation des chargé·es de cours rendant leur situation précaire (ATER et non-ouverture de postes de MCF et professeur·euses)
- la privatisation grandissante des financements de la recherche française..

Nous rejoignons la marche conjointe avec l'intersyndicale lors du vote du budget le 13 octobre 2026.

Nous appelons nos collègues des laboratoires et des universités françaises, assistant·es de recherche, ATER, agent·es d'entretien, agent·es de restauration, agent·es de sécurité, doctorant·es, enseignant·es-chercheur·euses, gestionnaires, maître·sse de conférences des universités, pré-doctorant·es, post-doctorant·es, technicien·nes de laboratoire, à apporter à leur tour leur soutien aux mouvements lycéen et étudiant et nous suivre dans la démarche de manifestation.

Votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Doctorant·es du Plateau de Saclay le 12 octobre 2026.

Votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Assistant·es de Recherche et Doctorant·es du CREST le 12 octobre 2026.